



## Conseil économique et social

Provisoire  
15 novembre 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 1999

#### Compte rendu analytique provisoire de la 6<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 29 avril 1999, à 9 heures

*Président* : M. Fulci ..... (Italie)

### Sommaire

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods :  
fonctionnement des marchés internationaux et stabilité dans le financement  
du développement

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

00-48314 (F)



*La séance est ouverte à 9 h 40.*

## **Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods : fonctionnement des marchés internationaux et stabilité dans le financement du développement**

### **Déclaration du Président**

**Le Président**, accueillant les participants à la deuxième réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods a expliqué que l'événement était devenu une composante importante du Conseil renouvelé et avait attiré une participation plus élevée encore que l'année précédente. Des crises économiques persistantes continuent de souligner le besoin d'une conception globale de la réforme du système financier et international et du problème du développement. Le Conseil semble être l'instance la plus naturelle pour favoriser le dialogue sur les problèmes économiques et sociaux mondiaux, et cette réunion constitue une étape dans cette direction.

Les problèmes à traiter sont le fonctionnement des marchés financiers internationaux et la stabilité dans le financement du développement. La stabilité des marchés financiers est impérative pour un développement rationnel; toutefois, il ne peut y avoir d'architecture financière qui ne repose sur des fondations sociales solides. La lutte contre la pauvreté dans le monde n'est pas seulement un noble idéal mais aussi une démarche axée sur l'intérêt bien compris. Il est par conséquent extrêmement inquiétant de constater que le fossé entre riches et pauvres se creuse et que de manière générale l'Aide publique au développement (APD) a atteint son plus bas niveau depuis 50 ans en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) des pays développés. Dans les pays les plus pauvres en particulier les niveaux insupportables de la dette devraient être allégés de sorte que puissent être dégagées des ressources suffisantes pour satisfaire aux besoins humains élémentaires.

Heureusement, des signaux encourageants à cet égard ont été émis lors des réunions – qui viennent de s'achever à Washington – du Comité intérimaire du Conseil des Gouverneurs du Fonds monétaire international (FMI) sur le Système monétaire international et du Comité de Développement de la Banque mondiale et du FMI. Le Conseil est prêt à apporter son aide en renforçant la sensibilisation à

cette situation lors de sa séance substantive de Genève, où le sujet prioritaire sera l'éradication de la pauvreté; un projet de manifeste sur l'éradication de la pauvreté sera soumis au Conseil prochainement.

Une autre initiative importante est la décision de l'Assemblée générale de promouvoir un événement intergouvernemental de haut niveau sur le financement du développement; un rapport a été présenté par le groupe de travail spécial à composition non limitée et les Vice-présidents du groupe ont répondu aux questions posées.

### **Discours du Secrétaire général adjoint des Nations Unies**

**Le Vice-Secrétaire général** a souligné que l'un des principaux objectifs du Secrétaire général est de forger une plus grande unité d'intention et d'action parmi les différentes entités du système des Nations Unies; des réunions telles que celle-ci constituent une étape utile vers cet objectif.

Lors de la réunion de l'année précédente, en pleine crise financière, un large consensus s'était formé quant au besoin d'une nouvelle architecture financière internationale. Certes, les pires craintes d'une récession mondiale ne se sont pas concrétisées, mais l'optimisme n'est pas de mise pour autant, et cela pour trois raisons. Premièrement, le taux de croissance de l'économie mondiale s'est ralenti et est insuffisant pour faire baisser les taux élevés du chômage dans de nombreux pays industrialisés ou pour soutenir les niveaux existants des importations en provenance des pays en voie de développement, et la baisse des prix des matières premières a atténué encore les espoirs d'une croissance rapide dans les pays en voie de développement, qui en sont largement tributaires comme source de revenus d'exportations. Deuxièmement, dans de nombreux pays en voie de développement, la crise a fait disparaître en quelques mois les acquis sociaux obtenus en plusieurs décennies. Troisièmement, une large part du monde en voie de développement demeure en marge du marché mondial.

Étant donné ces réalités, les priorités sont claires. Premièrement, le mouvement de baisse du taux de croissance de l'économie mondiale doit être inversé. Il y a peu d'espoir de favoriser une croissance et des avancées sociales plus rapides dans les pays en voie de développement sans une croissance plus rapide dans le

monde tout entier. Une réelle mobilisation des pays industrialisés est nécessaire pour que cet objectif devienne le centre de leur politique macroéconomique, un point de vue auquel ont souscrit les ministres des Finances lors de leur réunion à Washington au début de la semaine.

Deuxièmement, le travail déjà entamé en vue d'une nouvelle architecture financière internationale doit être mené à terme pour améliorer la capacité des gouvernements et des organisations internationales à réduire l'instabilité sur les marchés privés des capitaux et prévenir ainsi la résurgence de la crise. La volonté politique de prendre des décisions difficiles ne doit pas faiblir une fois passée la menace immédiate. Parmi les propositions de réforme avancées par les Nations Unies, la question de la gouvernance revêt une importance particulière : ni la conception ni la gestion du système renforcé ne devraient être la prérogative de quelques États seulement.

Troisièmement, il faut aider les pays en voie de développement à devenir en mesure de s'engager dans l'économie mondiale sur une base durable. La libéralisation n'est pas suffisante en elle-même pour permettre la réalisation de cet objectif. Les pays en voie de développement doivent aussi assurer la sécurité économique et le bien-être social de l'ensemble de leurs populations, et les institutions économiques et financières multilatérales doivent soutenir ces objectifs.

Les Nations Unies se félicitent de l'attention accrue accordée aux questions sociales par les institutions de Bretton Woods. Les conclusions des principales conférences des Nations Unies qui se sont tenues au début de la décennie devraient servir de cadre de référence commun. Réaliser les objectifs qu'elles ont fixés pour l'éradication de la pauvreté devrait faire partie intégrante de toute stratégie de développement.

Quatrièmement, des ressources suffisantes doivent être trouvées pour cette tâche. Si les échanges commerciaux et l'investissement privé sont importants pour le développement, l'Aide publique au développement (APD) doit continuer à jouer un rôle essentiel dans de nombreux pays parmi les plus pauvres. Le mouvement de baisse de l'APD doit être inversé et le poids de la dette extérieure des pays fortement endettés doit être allégé. Les Nations Unies ont accueilli favorablement les récentes propositions

d'étendre l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de réduire encore la dette bilatérale officielle, mais les mesures contre la dette ne doivent pas être prises au détriment de l'APD. C'est pourquoi les Nations Unies soutiennent les propositions en faveur de l'allègement de la dette des pays les plus pauvres par la vente par le FMI d'une partie de ses réserves d'or.

Cinquièmement, la coopération et la coordination entre toutes les parties prenantes au développement doivent être renforcées. Une approche globale du développement durable, intégrant objectifs économiques, sociaux, politiques et environnementaux est nécessaire pour que tous les acteurs s'unissent vers une direction commune. C'est sur cette idée que reposent le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) et la proposition du Président de la Banque mondiale d'un Cadre de développement intégré. Il est dans l'intérêt de tous que ces initiatives se complètent et se soutiennent mutuellement.

#### **Déclaration des groupes d'étude**

**M. Ciampi** (Président du Comité intérimaire du Conseil des Gouverneurs du FMI) a fait savoir que lors de sa réunion qui s'est tenue deux jours plus tôt, le Comité intérimaire avait examiné les manières de permettre à des pays d'être plus résistants aux crises et mieux équipés pour participer au marché financier mondial. Le Comité intérimaire a étudié également la manière dont la communauté internationale pourrait aider plus efficacement les pays à faire face aux crises financières et a abordé la situation des pays très pauvres ou très endettés et de ceux émergent d'un conflit dévastateur.

Certaines innovations pragmatiques, telles que des réunions préparatoires des groupes d'adjoints, ont été introduites dans l'organisation du travail du Comité, en association avec le cadre institutionnel actuel, et se sont traduites par une participation accrue des pays et un dialogue plus vivant et plus constructif. Certaines propositions de réformes plus drastiques sur le long terme ont déjà été soumises mais aucun consensus n'a encore été obtenu.

Bien que le plus gros de la crise financière semble être passé, la croissance de l'économie mondiale n'a pas atteint son plein potentiel. Des mesures pour une croissance durable sont nécessaires

pour stimuler l'économie mondiale, notamment en Europe et au Japon.

Comment atténuer l'impact de la crise et prévenir les crises futures sont les principales questions à traiter. Le Fonds a mis en place une ligne de crédit préventive pour éviter la contagion. Pour être éligibles, les pays doivent adopter des mesures de change durables, pratiquer une saine gestion de la dette, adhérer aux principes relatifs à la dette internationale et associer le secteur privé à la couverture de leurs besoins de financement externe. Des progrès ont été réalisés dans la création, la diffusion et le suivi de la mise en œuvre de normes reconnues au niveau international sur les réserves internationales et dans l'élaboration de codes sur la transparence des politiques fiscales, monétaires et financières. Les travaux ont également progressé dans la mise en place de méthodes rationnelles sur la base desquelles le secteur privé pourrait assurer des flux financiers stables à destination des pays les moins développés.

L'aspect le plus grave de la crise financière a été les effets désastreux pour le niveau de vie des pays frappés par la crise. Le Fonds a coopéré étroitement avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de Développement pour mettre en place des politiques sociales visant à limiter le chômage, accroître les transferts de revenus et élargir les filets de protection sociale. Les pays assument eux-mêmes la responsabilité de l'affectation des ressources à l'éducation, à la santé et autres services sociaux plutôt qu'à des dépenses militaires.

Le Comité intérimaire a approuvé le soutien permanent apporté par l'Initiative en faveur des PPTE et demandé au Fonds et à la Banque mondiale d'accorder un allègement plus important à un groupe plus large de pays, tout en renforçant les mesures visant à encourager des programmes de réformes énergiques et le respect des droits de l'homme.

Le Comité a étudié également la possibilité de prêts à des conditions plus favorables et à échéance plus longues pour les pays émergeant d'un conflit. Le rôle des institutions financières internationales est d'aider les pays touchés à se relever des dommages subis par leur économie et à coordonner l'action internationale engagée pour remédier à l'impact économique de la crise. Dans ces pays, la balance des paiements et le financement budgétaire devraient bénéficier de conditions extrêmement favorables.

**M. Nimmanahaeminda** (Président du Comité de Développement de la Banque mondiale et du FMI) a rapporté que lors de sa réunion de la veille, le Comité de Développement avait traité des questions relatives à la dette soulevées par le Secrétaire général dans sa note (E/1999/42), notamment en ce qui concerne l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). De nombreux ministres de pays créanciers ont proposé de prendre des mesures bilatérales en vue d'alléger la dette des pays les plus pauvres et d'étudier les possibilités d'un allègement plus large, plus important et plus rapide de la dette des PPTE, mais de leur avis, cet allègement de la dette doit être associé à la mise en œuvre d'une politique rigoureuse afin d'éviter tout risque moral, et doit être étroitement lié à une aide dans la réalisation d'un développement durable et d'une réduction de la pauvreté.

Le Comité a souligné la nécessité de préserver l'intégrité financière des institutions financières internationales. Les propositions d'étendre l'Initiative en faveur des PPTE devraient s'accompagner d'un effort largement réparti pour trouver des solutions de financement appropriées et équitables, comprenant notamment des contributions bilatérales impliquant une juste répartition des charges.

L'allègement de la dette ne constitue qu'une partie de la réponse. Les nouveaux financements des pays très pauvres devraient être effectués sous forme de dons ou de conditions très favorables. Des efforts sont nécessaires à la fois sur le front des aides et sur le front des échanges commerciaux. La forte baisse de l'APD inspire de vives inquiétudes.

La discussion a porté également sur un document concernant les principes et bonnes pratiques en matière de politique sociale, rédigé par la Banque mondiale en collaboration avec les agences des Nations Unies et s'inspirant très largement des principales recommandations émanant du Sommet mondial pour le Développement social. Les ministres ont souligné que la Banque mondiale devait s'attacher à faire appliquer ces principes généraux de sorte qu'ils débouchent sur des résultats adaptés aux différents pays. Les bonnes pratiques de développement sont considérées comme le domaine dans lequel la Banque détient un avantage comparatif.

Passant aux mesures prises par la Thaïlande pour faire face à la crise, il explique que dans sa sélection des possibilités en matière de politique sociale, le

gouvernement thaïlandais s'est fondé sur trois principes : les politiques sociales doivent être conformes aux valeurs et à la culture thaïlandaises; elles doivent perdurer après la crise; et elles doivent faire avancer les mesures de réformes visant à une plus grande transparence ainsi qu'à une participation et un développement de la communauté accrues. C'est pourquoi le gouvernement a adopté un ensemble de politiques sociales à deux volets, en utilisant le financement du déficit pour faire baisser le chômage et financer des programmes sociaux stratégiques dans les domaines de la santé et de l'éducation, tout en s'efforçant d'associer la société civile et les communautés locales aux programmes sociaux en tant que partenaires à part entière. Par ailleurs, une analyse du secteur du microcrédit est en cours en Thaïlande, notamment lorsqu'il relève d'organismes émanant des autorités locales.

**M. Karlsson** (Président du Groupe des 10) a estimé que les objectifs communs ne pouvaient être atteints qu'avec un niveau accru de gouvernance économique mondiale. Il serait toutefois possible d'éradiquer la pauvreté plus rapidement que pourraient l'indiquer les récentes déceptions et les récents échecs. Les leçons sont claires : des investissements dans une culture démocratique, un marché social et l'accès à l'autonomie individuelle par le biais de l'éducation offrirait aux déshérités une vraie chance de prendre en main leur avenir.

Les Indicateurs du Développement mondial publiés quelques jours plus tôt ont confirmé que les progrès réalisés dans l'éradication de la pauvreté n'étaient pas suffisants et que dans certaines régions du monde, la pauvreté gagnait même du terrain. Des progrès importants ont été réalisés par les Nations Unies, la Banque mondiale et le FMI dans la réalisation de l'objectif suprême- faire reculer de moitié la pauvreté mondiale d'ici 2015. Bien que l'aide au développement ne soit pas la solution à tout, elle est essentielle. La tendance à la baisse des niveaux de l'aide étrangère, qui ont atteint leur point le plus bas depuis 50 ans, doit être inversée, les organismes internationaux ne pouvant pas continuer à supporter le poids d'attentes croissantes sans un soutien concret.

Créer des marchés financiers dignes de confiance a été le principal défi auquel a été confrontée la mondialisation; toutefois, dans de nombreuses régions du globe, le rythme de l'intégration économique mondiale dépasse largement celui de l'intégration

politique. De puissantes forces du changement sont à l'œuvre, qui ne sont pas compensées par un système commun de normes, de règlements et de pratiques d'urgence à même de faire face aux chocs, situations instables et autres effets négatifs. La stabilité financière doit être considérée comme un « bien » public mondial, et son contraire, l'instabilité comme un « mal » public. Comme l'instabilité financière résulte souvent de dysfonctionnements des marchés, l'analyse actuelle de l'architecture financière internationale est une étape bienvenue sur la voie de leur correction.

Des marchés financiers stables sont nécessaires pour générer plus facilement des flux financiers adéquats pour le développement. Les marchés des marchandises et les marchés financiers ont connu une expansion rapide ces dernières années, au profit à la fois des pays en voie de développement et des pays développés, mais les investissements étrangers dans le monde développé sont répartis de manière inégale. Dans une tentative d'améliorer l'adéquation et la prévisibilité du financement du développement, les Nations Unies ont prévu une réunion de haut niveau durant la session de l'Assemblée générale de 2001, sommant la communauté internationale de mettre ses objectifs en adéquation avec ses moyens. Avec une vision largement partagée du cadre du financement du développement, la confiance et la volonté d'agir Nord / Sud devraient être obtenues plus facilement. L'aide au développement ne peut toutefois pas créer à elle seule un développement durable. Les effets de l'épargne et des investissements domestiques et du commerce international ont un potentiel beaucoup plus important, dont il convient de reconnaître la valeur.

Ces derniers temps, l'allègement de la dette figurait parmi les priorités du FMI et de la Banque mondiale. L'Initiative en faveur des PPTE a constitué un pas en avant important, puisqu'elle met principalement l'accent sur la totalité de la dette et l'obtention de solutions durables; toutefois, il est temps de revoir cette initiative en offrant aux différents pays des moyens de sortir de manière viable du piège de la dette. La Suède, par exemple, encourage les pays créanciers à annuler la totalité de la dette au titre de l'APD.

Le Cadre de développement intégré dont la création a été récemment annoncée par la Banque mondiale a débouché sur une contribution plus globale des Nations Unies au niveau des différents pays. Les efforts entrepris au sein du Cadre devraient permettre

un vrai partenariat entre la Banque mondiale et le système des Nations Unies, qui inclurait également les banques de développement régionales et le FMI.

**M. Saito** (Vice-président du Groupe des 24), rendant compte de la récente réunion du Groupe Intergouvernemental des 24 sur les questions monétaires internationales, a expliqué que le Groupe avait centré ses débats sur trois points principaux : l'économie mondiale et le système monétaire international, le renforcement de l'architecture du système financier mondial et le financement du développement. En ce qui concerne le système monétaire international, des inquiétudes demeurent en raison de l'incertitude suscitée par la croissance toujours faible des échanges commerciaux et la baisse des prix des matières premières. Le Groupe des 24 est heureux de ce que les conditions monétaires dans les pays industrialisés soient devenues plus flexibles et que les taux d'intérêt soient en baisse. Toutefois, ces marchés doivent s'ouvrir davantage aux produits des pays développés. Au niveau international, une stabilité des taux de change est nécessaire, qui permettrait aux pays en voie de développement de bénéficier de la mondialisation. Certaines économies en voie de développement montrent des signes de redressement et les marchés émergents reposent sur des bases solides qui leur donneront accès aux marchés de capitaux privés. Dans un environnement économique international en mutation, les outils traditionnels de la politique macroéconomique ne peuvent être utilisés et les mesures pour assurer et promouvoir la croissance doivent faire l'objet d'un suivi pour garantir la flexibilité requise.

Passant ensuite au renforcement de l'architecture financière internationale, M. Saito a estimé qu'il existait un besoin évident de prendre des mesures visant à prévenir et maîtriser les crises économiques. Lorsque les pays en voie de développement sont représentés sur une base égale, les organisations internationales devraient être associées aux efforts de renforcement du système. Le Groupe des 24 est d'avis qu'un groupe de travail constitué de représentants de pays industrialisés et de représentants de pays en voie de développement doit être créé à cet effet. La participation du secteur privé aux efforts pour mettre fin à la crise financière est également bienvenue. Parmi les solutions possibles pour les pays en retard dans le paiement de leur dette au secteur privé figurent l'emprunt de fonds auprès du FMI et la suspension des

actions en justice par les créanciers. La volatilité des flux de capitaux à court terme doit être endiguée pour permettre aux pays en voie de développement d'être intégrés au système financier mondial. La libéralisation des comptes de capitaux devrait s'effectuer dans le bon ordre, en prenant en considération la situation de chaque pays. Le Groupe des 24 s'est félicité des progrès réalisés quant à une plus grande transparence du système monétaire international, mais a souligné la nécessité de se centrer sur les domaines associés aux activités de base du FMI. Le Groupe s'est dit inquiet de ce que la publication de rapports extraits des rétrospectives annuelles pourrait être préjudiciable au dialogue entre le FMI et les pays membres. Afin de consolider le processus de prise de décision des institutions de Bretton Woods, les procédures du Comité intérimaire et du Comité de Développement devraient être améliorées, sans amoindrir le rôle du Directeur Exécutif.

Concernant le financement du développement, le Groupe des 24 s'est félicité de l'élargissement du consensus dans le soutien à l'Initiative en faveur des PPTTE et de l'intention des principaux pays industrialisés de le restructurer par le biais de l'Aide publique au développement; le Groupe s'est toutefois déclaré préoccupé par la baisse persistante de ces flux d'aide.

Le Groupe apprécie les mécanismes et initiatives adoptés par la Banque mondiale en faveur des pays émergeant d'un conflit et en retard dans le remboursement de leur dette. Le manque de ressources humaines pour le développement économique constitue l'une des principales entraves à la croissance de l'Afrique subsaharienne, et le Groupe des 24 a vivement encouragé les institutions de Bretton Woods et les autres donateurs à mettre à disposition les ressources nécessaires pour le développement des compétences.

Pour ce qui est du Cadre de développement intégré, pour permettre un équilibre entre ses aspects macroéconomiques et sociaux, la capacité de planification des pays concernés doit être prise en considération. Le Groupe des 24 a recommandé la prudence en ce qui concerne les aspects politiques des questions de bonne gouvernance; toutefois, d'un autre côté, il s'est déclaré d'accord sur les principes de base du développement social, comme stipulé dans la Déclaration de Copenhague, et a soutenu l'idée de la coordination par les Nations Unies de la mise en œuvre

de ces principes en même temps que de la participation des institutions de Bretton Woods et des banques de développement régionales.

**M. Jagdeo** (Observateur de la Guyane), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et la Chine, a expliqué que les principales préoccupations des pays en voie de développement afférentes aux initiatives mentionnées étaient d'ordre procédural. La plupart des pays sont satisfaits de ces initiatives dans leurs grandes lignes mais se sentent exclus d'une véritable participation à leur élaboration. M. JAGDEO a demandé ce que le FMI pouvait faire – abstraction faite de l'utilisation des mécanismes existants – pour donner aux petits pays en voie de développement le sentiment d'être vraiment partie prenante au processus. Concernant la mise en œuvre, il a fait remarquer que les pays qui ne posaient pas de risque systémique étaient souvent en butte aux rivalités interdépartementales au sein du Fonds et a demandé comment ces pays pourraient avoir mieux accès aux niveaux décisionnels supérieurs.

Concernant l'Initiative en faveur des PPTE, M. Jagdeo a estimé utile de préciser que 6 milliards de \$US avaient été consacrés à l'allègement de la dette mais que tous les fonds n'avaient pas été dépensés. Il serait intéressé de connaître les points de vue des groupes d'étude quant à la valeur du ratio service de la dette sur recettes en tant qu'indicateur de la durabilité.

**M. Wiczorek-Zeul** (Allemagne), s'exprimant au nom de l'Union européenne, a déclaré que la paix intérieure et extérieure pour le siècle à venir dépendrait de la manière dont la communauté internationale ferait face aux risques de la mondialisation. Les institutions multilatérales doivent mettre au point de nouvelles formes de coopération orientées vers des objectifs convenus conjointement. Les marchés financiers internationaux ont fait l'objet de débats approfondis dans de nombreuses instances, et toute une série d'innovations visant à accroître la transparence et à contenir la volatilité des flux financiers ont été lancées. Toutefois, l'Union européenne ne pense pas que ces mesures constituent une garantie de stabilité du financement de développement, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, en dépit d'une amélioration de l'encadrement des transactions internationales de capitaux, la stabilité des flux financiers ne pourra être garantie que si des garde-fous sont mis en place au niveau national. Alors seulement la confiance des investisseurs pourrait être restaurée et les flux de

capitaux privés pourraient reprendre. Qui plus est, ces flux sont concentrés sur un petit groupe de pays et un nombre limité de secteurs. Il faut prendre conscience du fait que le profit à court terme n'est pas une garantie de viabilité économique à long terme.

L'Union européenne reste disposée à apporter son soutien en période de crise financière, mais les fonds publics ne doivent pas être utilisés pour couvrir les risques pris par les investisseurs privés et les organisations régionales ne doivent pas non plus assumer les fonctions des institutions financières internationales. C'est au FMI qu'il incombe d'offrir une aide de trésorerie, alors que les banques de développement multilatéral pourraient prendre en charge le financement du développement à long terme orienté vers la réalisation des changements structurels. Les efforts visant à mobiliser des capitaux privés dans le cadre d'une stratégie de développement équitable sur le plan social et durable sur le plan écologique sont bienvenus. En outre, l'APD est très importante, surtout pour les pays les moins développés. L'Union européenne accroîtra ses efforts pour parvenir aux 0,7 pourcent du PNB fixés comme objectif pour l'aide publique au développement et appelle tous les pays donateurs à réaffirmer leur engagement pour cet objectif. L'Union européenne estime que le Cadre de développement intégré proposé par la Banque mondiale est un concept intéressant qui devrait être davantage développé à la lumière de l'expérience du Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF).

L'Union européenne s'est félicitée de l'initiative prise par plusieurs pays créanciers visant à mettre en œuvre une réduction de la dette plus large, plus importante et plus rapide et à associer plus étroitement cet allègement à la réduction de la pauvreté. Le financement international ne constitue cependant que l'un des aspects du financement du développement et dans de nombreux pays partenaires, il joue un rôle secondaire. Le développement à long terme ne peut être durable que si un financement domestique suffisant est disponible pour des investissements productifs. Des efforts doivent être entrepris dans le secteur à la fois public et privé pour stabiliser les revenus de l'État au moyen d'un système fiscal juste et pour mobiliser des capitaux domestiques par un financement du secteur privé soumis à un encadrement bancaire efficace. Les pays destinataires de l'aide doivent créer eux-mêmes les garde-fous institutionnels

fondamentaux nécessaires pour assurer que tous les types de financement auront un impact positif sur le développement.

La concurrence, la réforme du secteur financier, la transparence et la primauté du droit, des filets de protection sociale et des normes de travail de base sont les facteurs sociaux à intégrer de manière plus importante aux programmes des institutions de Bretton Woods. À cet égard, le Comité de Développement de la Banque mondiale et du FMI ont étudié et accueilli favorablement un document sur les principes et bonnes pratiques dans le domaine de la politique sociale.

**M. Larson** (États-Unis d'Amérique) a estimé que si sa dynamique avait apporté prospérité et espoir à des centaines de millions de personnes à travers le monde, l'économie mondiale n'en demeurerait pas moins vulnérable à des chocs qui, chez beaucoup, ont entraîné des conditions de vie difficiles et ébranlé leur confiance en l'avenir. Pour consolider les fondations sociales et politiques des économies mondiales et accroître leur résistance, une priorité plus grande doit être accordée à la famille en tant qu'unité sociale et économique primordiale dans le processus de développement. Les familles effectuent des investissements indispensables dans l'éducation, la santé et le logement. En effet, lors de la récente crise financière, les baisses du revenu familial et la perte de confiance ont entraîné l'effondrement de nombreuses économies asiatiques, une situation qui à son tour a accentué la récession dans les pays affectés par la crise. Les familles doivent pouvoir acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans le contexte d'une économie mondiale et être assurées qu'un filet de protection sociale les aidera à absorber les chocs économiques de sorte qu'elles soient prêtes à prendre les risques inhérents à la libéralisation et à la mondialisation de l'économie.

En outre, les programmes des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods doivent intégrer une stratégie sociale permettant une solide croissance, en mettant l'accent en particulier sur la promotion des investissements dans les ressources humaines, sur un partage équitable des chances et des fruits de la croissance, sur des politiques en matière de crédits et de réglementations favorisant le développement des petites et moyennes entreprises, sur un échange actif d'informations relatives aux politiques sociales innovantes et sur une coordination plus efficace des activités des donateurs, surtout sur le terrain.

Les citoyens ont besoin également d'institutions accessibles et responsables, en mesure de garantir que les bénéficiaires de la mondialisation ne seront pas détournés par la corruption et le gaspillage. Une bonne gouvernance, la primauté du droit et la mise en application des contrats pourraient atténuer la vulnérabilité d'un pays aux chocs économiques et lui permettre d'y faire face efficacement. Les Nations Unies se félicitent de l'attention accrue consacrée à ce problème par les Nations Unies et les Institutions de Bretton Woods.

Les investissements étrangers directs, dont le niveau est resté remarquable pendant la crise financière, constituent peut-être la source la plus stable et la plus efficace de financement étranger de la croissance sur les marchés émergents. La communauté internationale devrait par conséquent travailler en étroite collaboration avec les marchés émergents pour les aider à définir et mettre en œuvre les politiques à même de les rendre attrayants pour les investisseurs étrangers.

Il est important également d'encourager la démocratie en permettant aux familles d'avoir voix au chapitre dans les décisions affectant leur vie. Les pays qui ont mis en place des gouvernements véritablement représentatifs semblent mieux équipés pour affronter les tempêtes financières, même sévères.

Enfin, concernant le problème du poids de la dette extérieure, les familles des pays les plus pauvres ont besoin d'être assurées d'un allègement bien ciblé de la dette, à même de dégager des fonds pour la protection de l'environnement, la réduction de la mortalité infantile et l'éducation. Le but de son gouvernement, a ajouté encore M. Larson, est de veiller à ce qu'aucun pays engagé dans la réforme fondamentale ne doive supporter le poids d'une dette qui l'empêcherait de couvrir les besoins de base de sa population et de stimuler sa croissance.

**M. Shapovaliants** (Fédération de Russie) a estimé que les institutions financières internationales s'étaient avérées incapables, dans leur forme actuelle, de prévenir la crise financière de l'Asie du Sud-Est ou sa propagation à d'autres régions. Le problème ne réside pas seulement dans l'inadéquation des réserves et dans l'incapacité de prendre rapidement des décisions pour l'octroi d'une assistance financière aux pays frappés par la crise, mais dans un aspect plus fondamental, à savoir que l'assistance avait été fournie

selon des conditions aussi strictes que celles appliquées avant la crise. Il est pourtant évident qu'en situation de crise, des conditions plus favorables sont nécessaires. M. Shapovaliants a voulu savoir si des mesures quelconques avaient été prises dans ce sens.

Il s'est dit préoccupé également par le fait que dans leur approche de la crise, le FMI et la Banque mondiale ne se sont pas conformés au principe d'universalité. La Fédération de Russie a été victime de discrimination de la part de ces institutions, puisqu'elle a été le seul des pays frappés par la crise à ne pas recevoir de soutien international en temps utile. Durant la période qui a suivi la crise, la tâche la plus importante à laquelle a été confrontée la Fédération de Russie a été la restructuration de son système bancaire, qui a exigé des moyens financiers considérables. Le gouvernement de la Fédération de Russie compte sur l'aide de la communauté mondiale et des institutions financières internationales et souhaite savoir quelles mesures le FMI et la Banque mondiale envisagent de prendre pour consolider les systèmes bancaires dans les autres pays frappés par la crise.

La crise financière a fait cruellement ressortir la faiblesse de l'architecture du système financier international. Au premier plan figurent l'absence de mécanismes efficaces d'alerte avancée et de prévention des crises ainsi que le manque de fondements institutionnels et juridiques pour une réglementation rigoureuse des flux de capitaux transfrontaliers et une atténuation des risques qui y sont associés pour les pays destinataires. Les propositions élaborées en octobre 1998 par les ministres des Finances des sept plus grands pays industrialisés ont clairement fait ressortir les réformes nécessaires. Elles ne constituent cependant qu'une ébauche et doivent être approfondies. Ce processus exige la participation non seulement du FMI et de la Banque mondiale mais aussi des Nations Unies et autres organisations internationales concernées, ainsi que des institutions financières régionales. Le rapport du Comité exécutif aux affaires économiques et sociales des Nations Unies intitulé « Vers une nouvelle architecture financière internationale » contient un certain nombre de propositions très intéressantes, en particulier sur le renforcement de la coordination en matière de politique macroéconomique, une mise à disposition plus large pour les ressources en liquidités et les modalités et conditions d'accès à ces ressources, et la réglementation des marchés financiers. Il serait utile de

savoir quelles mesures ont déjà été prises dans le but de réformer l'architecture financière et comment ce processus sera organisé à l'avenir, et de savoir aussi quelles dispositions ont été prises en vue de la participation des Nations Unies et des autres organisations intéressées.

**M. Uluğbay** (Turquie) a estimé que l'accent devait être mis davantage sur la prévention des crises que sur l'atténuation de leurs effets. Toutefois, lorsqu'une crise survient, tout doit être fait pour réduire son impact initial et l'empêcher de s'étendre, en apportant un soutien aux autres pays susceptibles d'être touchés également. À terme, la situation des pays à faibles revenus ne peut cependant être améliorée que par le développement de leurs ressources humaines, pour accroître leur productivité et leur permettre de participer pleinement aux échanges internationaux. La communauté internationale doit contribuer également aux efforts de réforme des économies émergentes, y compris par la réforme des institutions financières internationales.

**M. Soberón** (Cuba) a souligné le besoin d'une transparence accrue et d'une stricte surveillance de certains acteurs du système financier mondial, dont les activités menacent parfois jusqu'aux économies des pays développés. Dans ce contexte, il se demande quelles sont les perspectives de réglementation d'opérations telles que les opérations sur *hedge funds*. Concernant la question de la charge de la dette extérieure, il est important d'accroître la flexibilité des initiatives actuelles en matière d'allègement de la dette et d'envisager d'étendre leurs bénéfices aux économies à moyens revenus.

**M. Manuel** (Observateur de l'Afrique du Sud) a lancé une mise en garde contre le danger qu'il y aurait à déclarer la crise financière terminée, alors que des mécanismes de régulation de l'activité financière internationale n'ont pas encore été mis en place et que les capitaux internationaux continuent d'affluer massivement vers les marchés des pays développés, au détriment des pays émergents. Ces dernières années, la création de richesse a été assimilée à tort à la réduction de la pauvreté et une trop grande importance a été accordée aux politiques macroéconomiques. Souvent, l'allègement de la dette est trop faible et trop tardif. Il se félicite par conséquent de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), non seulement justifiée moralement mais aussi judicieuse économiquement. Toutefois, pour que de telles

initiatives réussissent, un engagement politique et financier est nécessaire de la part des créanciers et l'accent doit être davantage mis sur le développement des compétences dans les pays pauvres très endettés.

**M. Kamal** (Pakistan), tout en saluant les récentes initiatives prises en vue de réduire le poids de la dette extérieure des pays pauvres très endettés, a estimé qu'une approche plus globale du problème était nécessaire et a demandé s'il était possible de mettre en place un plan d'action global visant à annuler la dette non seulement des pays pauvres très endettés mais aussi d'autres pays en voie de développement. Un groupe de travail mixte constitué de représentants des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods devrait être également créé pour contribuer au processus préparatoire qui doit conduire en 2001 à une réunion intergouvernementale internationale de haut niveau sur le financement du développement.

**M. Ciampi** (Président du Comité intérimaire du Conseil des Gouverneurs du FMI), répondant aux questions posées par les participants, a expliqué que la dernière réunion du Comité intérimaire s'était concentrée sur les problèmes des pays les plus pauvres et a souligné l'importance d'une accélération des initiatives visant à réduire le poids de la dette des pays pauvres très endettés et d'une intégration de leurs économies à la nouvelle architecture financière internationale proposée. Le gouvernement italien a décidé de renoncer au remboursement de tous les crédits officiels et commerciaux accordés aux pays dont le revenu par habitant était inférieur à 300 \$ US par an, le seul critère imposé étant qu'ils respectent les droits de l'homme et ne soient pas impliqués dans des conflits.

La nouvelle architecture financière internationale proposée comprend deux volets. Le premier consiste à rendre plus efficaces les opérations du Comité intérimaire en mettant en œuvre toutes les possibilités du cadre institutionnel existant. Le second consiste en un changement institutionnel, dont les critères devraient être une plus grande efficacité, une meilleure coordination entre les institutions financières internationales et une importance prépondérante accordée à la prévention plutôt qu'à la gestion des crises.

**M. Wolfensohn** (Président de la Banque mondiale) réagissant aux commentaires faits par l'observateur de Guyane, a précisé que l'accès à la

Banque mondiale et au FMI dépendait parfois des aléas de la concurrence entre départements. Le directeur pays doit normalement assurer un accès adéquat aux représentants du pays concerné. Si les représentants de Guyane rencontrent de quelconques difficultés en utilisant ce circuit, a ajouté M. Wolfensohn, qu'ils prennent contact directement avec lui.

Concernant la question sur l'allègement de la dette, sept pays, dont la Guyane, sont déjà en voie de bénéficier de l'Initiative en faveur des PPTE, qui sera mise en œuvre progressivement sur la période convenue entre la Banque et le pays concerné. Huit autres pays devraient remplir les conditions requises pour bénéficier de l'Initiative d'ici la fin de 1999. Il convient de rappeler que deux ans plus tôt, l'Initiative n'existait pas et que la Banque a eu du mal à faire accepter l'idée d'un allègement de la dette à ses actionnaires, lesquels sont maintenant très enclins à étendre cette Initiative.

**M. Camdessus** (Directeur général du Fonds monétaire international) a fait observer que concernant l'accès au Fonds par les représentants des États membres, il avait pour règle de recevoir tous les ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales qui lui demandaient une entrevue. Sur la question de la participation des petits pays aux décisions du Fonds, il convient de rappeler que la quasi totalité des décisions sont prises par consensus, ce qui donne parfois lieu à des retards.

La question de l'établissement d'un ratio dette sur niveaux de revenus est très complexe techniquement et sa solution dépend de la disponibilité des ressources. Les ressources mises à disposition dans le cadre de l'Initiative en faveur des PPTE sont souvent liées aux politiques des pays bénéficiaires, qui assouplissent parfois leurs politiques après qu'un allègement leur a été accordé, provoquant ainsi une détérioration dans les ratios.

Le Directeur général du FMI a dit partager l'opinion selon laquelle les investissements directs avaient un rôle déterminant à jouer dans les économies émergentes et qu'il était intéressant de noter que même en période de crise, le niveau des investissements directs étrangers continuait de progresser dans les pays émergents qui avaient réussi à créer un climat favorable aux investissements. Le Fonds souhaite également établir un lien fort entre allègement de la dette et affectation de ressources à des objectifs

spécifiques tels que l'éducation et la santé. En effet, le Fonds étudie la possibilité de débloquer plus tôt les ressources destinées à des objectifs spécifiques.

M. Camdessus s'est dit surpris par les commentaires des représentants de la Fédération de Russie, qui ne tiennent pas compte de l'accord important conclu la veille pour aider la Fédération de Russie à surmonter ses difficultés financières actuelles. Il s'est lui-même rendu dans la Fédération de Russie en 1998 pour mettre en garde les autorités contre le danger d'une crise financière et proposer un important train de mesures, qui malheureusement n'a pas été approuvé par le parlement russe. Le Fonds est toutefois habitué à voir ses décisions critiquées et continuera de garantir l'impartialité dans l'exercice de ses responsabilités.

Sur la question de la transparence et de la surveillance des *hedge funds*, une étude entreprise par le Fonds a conclu qu'une réglementation plus stricte des activités de ces fonds était nécessaire pour assurer leur transparence. M. Camdessus s'est dit heureux d'avoir appris en début de journée que les autorités américaines prévoyaient de légiférer prochainement pour renforcer la surveillance de ces fonds.

Concernant la charge de la dette, si le Fonds partage l'opinion selon laquelle un allègement est d'urgence nécessaire pour les pays pauvres très endettés et à accepté de vendre une partie de ses réserves d'or pour financer les initiatives en faveur de l'allègement de la dette, M. Camdessus dit n'avoir pas décelé de la part des pays donateurs une quelconque volonté d'étendre la liste des pays qui devraient normalement bénéficier de l'Initiative en faveur des PPTE de manière à inclure des pays à revenus moyens.

M. Saito (Président du Groupe des 24) s'est dit d'accord sur le fait que les pays devraient participer plus activement au processus de développement du système financier international. Au cours des cinq dernières années, le Groupe des 24 a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives à cet effet. Il a créé des groupes de travail, qui jusqu'ici se sont réunis deux fois, dont la tâche est d'examiner des aspects importants tels que la situation des pays pauvres très endettés, les liquidités internationales et les matières premières. Les représentants des grands pays industrialisés ont été invités à prendre part à ces débats. Le Groupe des 24 soutiendra toute démarche dans le cadre de laquelle les Nations Unies pourraient,

en concertation avec les Institutions de Bretton Woods, être associées au processus.

La communauté mondiale a tiré un certain nombre d'enseignements de la crise financière du Mexique de 1994 et de la série de crises qui a suivi. Les institutions financières internationales ont renforcé leur capacité à faire face à ce type de situations, tandis que les pays ont pris conscience du besoin de fondements économiques solides.

M. Robinson (Canada) a fait observer que le Canada soutenait fermement l'Initiative en faveur des PPTE et demandait instamment que davantage d'initiatives soient adoptées dans ce sens. Depuis le milieu des années 90, le Canada fournit une Aide publique au développement (APD) sur la base de subventions uniquement et a effacé la quasi totalité de la dette due par les pays pauvres très endettés au titre de l'APD. Le Premier ministre canadien a annoncé récemment une stratégie visant à renforcer l'Initiative en faveur des PPTE en accordant un allègement plus généreux, dans de meilleurs délais et plus flexible et en permettant à davantage de pays d'en bénéficier. Toutefois, pour qu'il soit vraiment utile, l'allègement doit s'inscrire dans le cadre de stratégies de développement plus larges, intégrant des efforts des nations vers une réduction de la pauvreté et accompagnées d'autres formes d'aide internationale. Il est essentiel à cet égard que l'allègement de la dette ne soit pas accordé au détriment des ressources de développement.

M. Robinson a souhaité souligner aussi l'importance des aspects sociaux du développement. Il a salué sur ce point l'élaboration par la Banque mondiale d'un ensemble de principes généraux de bonne pratique en politique sociale. Les Nations Unies doivent continuer à jouer un rôle moteur dans la mise au point des objectifs sociaux et à collaborer étroitement avec les autres acteurs, en particulier les institutions de Bretton Woods, pour s'assurer que des mesures pratiques seront prises pour la réalisation de ces objectifs.

Un soutien permanent doit accompagner les efforts des Nations Unies et de la Banque mondiale en vue d'établir avec les pays en voie de développement des partenariats plus authentiques qui les placeraient au centre du processus de développement. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) et le Cadre de développement intégré (CDI)

constituent des initiatives importantes à cet égard et doivent être complémentaires et se renforcer mutuellement. Il serait utile de connaître les points de vue du Président de la Banque mondiale et du Vice-secrétaire général sur ce sujet. S'il est vrai que la coopération entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods est capitale, surtout compte tenu des très fortes demandes et du manque de ressources, les banques régionales de développement ont également un rôle important à jouer en permettant de placer des questions à caractère mondial dans une perspective régionale spécifique.

**M. Restrepo** (Colombie) a expliqué que la crise qui avait commencé en Asie en juillet 1997 avait duré plus longtemps que prévu, malgré les progrès qui ont été faits l'année dernière. La principale difficulté à laquelle la plupart des pays émergents ont été confrontés a été le déclenchement de la reprise économique et la création d'emplois. Un certain nombre de décisions ont été prises à la réunion d'avril du FMI et de la Banque mondiale, y compris l'adoption d'une ligne de crédit préventive. Toutefois, il est urgent de réfléchir à des mécanismes d'alerte avancée et des ressources doivent être mises à disposition bien avant que n'apparaissent des signes d'une pression insupportable sur les réserves internationales d'un pays. Bien que la Colombie se soit dotée d'une politique macroéconomique solide et n'ait pas l'intention d'utiliser les crédits stand-by auxquels elle a droit, elle n'aurait quand même pas accès à la ligne de crédit préventive, en raison des critères d'éligibilité de ce mécanisme. Il est évident que ces types de mécanismes doivent être affinés, pour pouvoir être mis en place rapidement, avant que ne survienne une nouvelle crise financière.

Il est plus urgent que jamais d'assurer la coordination entre politique fiscale, politique de change et politique financière des économies émergentes. Cet aspect a été débattu dans le contexte du Cadre de développement intégré. Étant donné que des mesures d'ajustement structurel ont eu un impact social nettement défavorable sur la population de son pays, M. Restrepo a accueilli favorablement les récentes propositions visant à accorder une plus grande attention aux aspects sociaux du développement. À cet égard, comme la recherche de la paix et de la coexistence est essentielle pour l'avenir économique de la Colombie, son gouvernement apprécie le soutien

multilatéral apporté par les pays en situation de conflit ou sortant d'un conflit.

**M<sup>me</sup> Herfkens** (Pays-Bas) a fait savoir que sa délégation se réjouissait du large consensus aux termes duquel la tendance à la baisse de l'APD devait être inversée. Les Pays-Bas consacrent 0,8 pourcent de leur produit intérieur brut (PIB) à l'APD, et la délégation de M<sup>me</sup> Herfkens a exhorté les autres pays à fixer un chiffre d'au moins 0,7 pourcent par an.

Les Pays-Bas ont longtemps plaidé en faveur d'un allègement de la dette plus rapide, plus large et plus important et ont été l'un des plus gros contributeurs aux fonds fiduciaires de l'initiative PPTE. Un certain nombre de propositions intéressantes ont été faites pour développer l'Initiative en faveur des PPTE, mais rares sont celles qui ont été accompagnées d'engagements assurant leur mise en pratique.

Concernant le financement du développement, il est important de faire un usage efficace des faibles ressources disponibles, notamment au sein du système multilatéral. Il faut donc mettre fin aux travaux générateurs de gaspillage parce que faisant double emploi, et aussi aux chasses gardées. Une coopération accrue entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods est indispensable à cet égard. Les Nations Unies sont une instance mondiale dont la fonction normative est importante, alors que la Banque mondiale bénéficie de ressources puissances. Chacune doit puiser dans les forces de l'autre et elles doivent collaborer ensemble pour permettre aux pays en voie de développement de tirer un bénéfice maximum de leur expérience. De nouvelles initiatives s'inspirant de la réunion actuelle devraient favoriser un partenariat plus efficace entre elles. M<sup>me</sup> Herfkens s'est félicitée de l'engagement en vue de ce partenariat confirmé par plusieurs personnalités marquantes des deux côtés, les exhortant à insuffler à leurs équipes un esprit de coopération similaire.

Les gouvernements, pour leur part, doivent s'assurer que leurs représentants dans les forums internationaux parlent d'une seule et même voix. Trop souvent, le cloisonnement au niveau national est exporté aux organisations internationales et à leurs organes directeurs, sapant les efforts de coopération entre eux. Après des décennies de confrontation idéologique entre Nord et Sud et entre Washington et New York, un consensus a finalement émergé en ce qui concerne les mesures à prendre dans le domaine du

développement. La Banque mondiale a souscrit aux Dix engagements de la Déclaration de Copenhague sur le Développement social, tandis que les Nations Unies ont approuvé l'approche exposée dans le Cadre de développement intégré de la Banque mondiale. Il est temps que ce consensus soit suivi d'une action concrète.

**M. Al-Assaf** (Arabie Saoudite) a déclaré que l'Arabie Saoudite soutenait résolument l'Initiative en faveur des PPTE et approuvait les propositions de renforcement et d'élargissement du programme. Il a souligné toutefois qu'il importait de s'assurer que cette réforme concernant les PPTE ne porte pas atteinte à l'intégrité financière des banques et fonds de développement créés pour aider les pays pauvres. Il faut aussi de la flexibilité dans la définition des modalités de la participation des bailleurs de fonds. Les produits des pays bénéficiant de l'Initiative doivent pouvoir accéder sans restriction aux marchés des pays industrialisés et le FMI et la Banque mondiale doivent étudier la manière d'aborder le problème de la forte baisse des prix des matières premières.

L'Arabie Saoudite approuve le Cadre de développement intégré dont l'approche du développement est globale. L'éventualité que les capacités limitées des pays bénéficiaires puissent être abusivement taxées lui inspire cependant une certaine inquiétude. Les politiques et programmes adoptés au sein du Cadre doivent se centrer sur les priorités des pays en voie de développement plutôt que sur celles des pays donateurs. Les Nations Unies doivent continuer à jouer un rôle de moteur dans le traitement des aspects sociaux du développement dans le prolongement du Sommet mondial pour le Développement social.

Si la délégation de M. Al-Assaf a été encouragée par la réaction internationale à la situation du Kosovo, elle n'en demeure pas moins très préoccupée par la situation tragique des victimes de ce conflit. Il y a beaucoup à faire, notamment pour alléger l'impact de la crise sur les États voisins.

**M. Lunde** (Norvège) a déclaré que la Norvège s'engageait résolument pour un allègement plus rapide, plus large et plus important de la dette. En 1998, la Norvège a mis au point une stratégie de réduction de la dette au niveau mondial. L'un des éléments de cette stratégie a été l'annulation de toutes les créances envers les pays pauvres très endettés. Concernant

l'Initiative en faveur des PPTE, la délégation norvégienne a estimé que les propositions de la réforme coûteuse avancées par certains grands pays ne pouvaient être prises au sérieux si elles ne s'accompagnaient pas d'un engagement à supporter une part raisonnable du financement.

Des enseignements très pertinents ont été tirés de la récente crise financière. Il est clairement apparu qu'il existait un besoin d'une coopération accrue entre le FMI, la Banque mondiale, les Nations Unies et les banques régionales de développement et que les aspects financiers, structurels et sociaux de la crise devaient être traités simultanément. Une priorité accrue doit être accordée à l'impact social de la crise, ce qui ne signifie cependant pas qu'une réforme structurelle du secteur social n'est pas nécessaire dans certains pays frappés par la crise. La délégation norvégienne accueille favorablement les principes généraux de bonnes pratiques en politique sociale élaborés par la Banque mondiale, qui s'est inspirée de l'expertise des Nations Unies à cet égard. Les Nations Unies doivent à leur tour tirer des enseignements du savoir-faire de la Banque mondiale.

La Norvège soutient résolument le Cadre de développement intégré. Il est indispensable que les Nations Unies s'impliquent pleinement dans cette initiative. Si les problèmes de chasses gardées ne peuvent être exclus, le Cadre constitue pour les Nations Unies une opportunité idéale de s'intégrer aux approches stratégiques et sectorielles du développement.

**M. Nourbaksh** (Observateur de la République islamique d'Iran) a déclaré que le dysfonctionnement des marchés financiers internationaux d'une part et des flux financiers instables, déséquilibrés et fragiles vers les pays en voie de développement d'autre part, constituaient les maillons faibles de l'actuel système économique international. Des solutions à ces problèmes doivent être recherchées dans le cadre de structures internationales légitimes et représentatives, permettant une adhésion universelle, afin d'harmoniser les différents intérêts et de faciliter une meilleure intégration au monde économique.

Les institutions de Bretton Woods devraient avoir la capacité concrète de traiter et de résoudre ces problèmes. Toute réforme de l'architecture financière internationale nécessite le renforcement de la capacité institutionnelle du FMI pour la conception et la mise en

œuvre de politiques financières solides, conjugué à une représentation accrue des pays en voie de développement dans l'institution. De même, le rôle de la Banque mondiale dans l'intermédiation et l'acheminement du financement du développement doit être renforcé.

Une attention toute particulière a été accordée au renforcement du soutien des actionnaires du FMI. La proposition de transformer le Comité intérimaire en conseil mérite un examen attentif. Par ailleurs, la nouvelle architecture du système financier international doit mettre l'accent sur les filets de protection sociale. La proposition de la Banque mondiale concernant le Cadre de développement intégré constitue une étape positive qui devrait être discutée et développée plus avant. Une coopération plus étroite entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods pourrait produire des synergies positives et complémentaires dans la mise au point des mesures à adopter face aux défis de la mondialisation.

Concernant le financement du développement, la République islamique d'Iran soutient la participation active des institutions de Bretton Woods et du groupe de travail spécial à composition non limitée constitué suite à la résolution 52/179 de l'Assemblée générale.

**M. Faint** (Royaume-Uni) a fait savoir que son gouvernement approuvait l'organisation des réunions et soutenait la déclaration faite par le ministre allemand de la Coopération économique et du Développement au nom de l'Union européenne. Un changement radical s'est produit en ce qui concerne les mesures à prendre face à la charge de la dette des pays pauvres. Chacun des grands pays créanciers a soumis maintenant ses propres propositions sur l'allègement de la dette, et un pas en avant décisif est maintenant en vue.

La formation d'un consensus au niveau mondial en matière de politique sociale a été l'une des tâches prépondérantes pour les Nations Unies. Les principes définis dans la Déclaration de Copenhague constituent le fondement du travail de la Banque et du Fonds pour financer un développement durable et traiter les effets des crises financières. Par ailleurs, il est important que les principes de politique sociale définis aux Nations Unies soient intégrés à l'architecture internationale. L'automne dernier, le Comité de Développement a présenté les politiques et pratiques opérationnelles que la Banque et le Fonds mettraient en œuvre dans leurs activités de soutien aux programmes de développement

des pays membres. Le gouvernement du Royaume-Uni estime qu'il s'agit là d'un domaine de coopération particulièrement fructueux pour une coopération entre les institutions de Bretton Woods et les Nations Unies.

Le gouvernement du Royaume-Uni considère le Cadre de développement intégré et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement comme des dispositifs complémentaires et adaptés aux priorités des pays destinataires en matière de développement. Les deux dispositifs ont de nombreuses caractéristiques communes, y compris le fait de considérer l'adhésion et la participation comme les clés de la réussite d'un développement durable sur le long terme. En fait, les deux dispositifs devraient être conçus en termes de buts et de résultats, en se fondant sur les grandes conférences des Nations Unies pour ce qui est des objectifs de développement internationaux. La communauté internationale doit s'attacher à rapprocher les agences de développement multilatérales et bilatérales ainsi que le secteur privé et la société civile, dans un effort commun pour réduire et enfin éradiquer l'extrême pauvreté.

**M. Corr** (Observateur de l'Irlande) a estimé que les principales difficultés de la coordination provenaient de ce que les différentes institutions internationales ne s'écoutaient pas les unes les autres. Le dialogue actuel est donc d'autant plus précieux qu'il devrait renforcer considérablement les liens de coopération entre les Nations Unies et les Institutions de Bretton Woods. L'un des aspects centraux qui a émergé des récentes réunions a été que la gouvernance économique internationale et l'architecture financière ne devaient pas être considérées simplement du point de vue macroéconomique. Tout examen ou changement devait prendre en compte, entre autres, le développement, la réduction de la pauvreté et le renforcement des compétences. Il ne fait aucun doute qu'il existe de réelles perspectives à court terme d'une reprise économique sur les marchés émergents des pays en voie de développement. Toutefois, M. Corr s'est dit frappé par les divergences entre les prévisions de la Banque mondiale et celles du Fonds, et apprécierait par conséquent une explication de ces différences de positions.

La récente crise a commencé sous forme d'une crise des liquidités, qui s'est rapidement transformée en une crise financière. À cet égard, la stratégie à deux volets de la Thaïlande face à la crise était intéressante, a poursuivi M. Corr, et il souhaiterait davantage

d'informations sur le sujet. Il est paradoxal qu'en cette période où l'architecture des questions internationales suscite autant d'intérêt, l'APD continue de baisser à un rythme alarmant. L'Irlande, pour sa part, a accru son aide au développement ces dernières années.

L'étude des moyens par lesquels l'Initiative en faveur des PPTE pourrait être étendue et rendue plus flexible a beaucoup progressé. M. Corr a indiqué qu'il serait très intéressé de connaître l'avis des groupes d'étude sur la manière d'évaluer la composante sociale des programmes d'ajustement dont l'effet a été préjudiciable pour de nombreux pays en voie de développement. Il se félicite de la coopération accrue entre les Nations Unies et les institutions financières internationales. La coopération doit prendre en considération les changements et les progrès, en particulier dans le contexte du Cadre de développement intégré des Nations Unies et des principales conférences des Nations Unies qui se sont tenues ces dernières années. L'interconnexion entre objectifs normatifs et objectifs opérationnels fait l'objet maintenant d'une large adhésion. Un certain doigté et des efforts communs ont été nécessaires pour que la communauté internationale évolue dans le cadre d'une plus grande collaboration, sur le terrain et en termes de politique générale.

**M. Osman** (Observateur du Soudan) a estimé que s'il est vrai que l'Initiative en faveur des PPTE était une démarche bienvenue, elle ne pouvait résoudre à elle seule les problèmes des pays en voie de développement. Parmi les problèmes à traiter, il a cité les investissements destinés à l'amélioration des infrastructures et à la dynamisation de la production, ce qui permettrait l'augmentation des revenus; le développement social, notamment en matière d'éducation et de santé; la réduction de la pauvreté, avec la mise en place de filets de protection sociale pour les personnes affectées par les problèmes inhérents à l'ajustement structurel; et le développement des compétences pour suivre le rythme de la croissance rapide de la technologie dans une économie mondiale.

Si les récentes initiatives des pays donateurs sont bienvenues, les pays en conflit pourraient ne jamais en bénéficier puisque l'aide semble être conçue pour les pays sortant de conflits. Qui plus est, ces initiatives excluent les pays voisins qui ont été submergés par des vagues de réfugiés. M. Osman a dit espérer qu'une conférence internationale portant sur l'Initiative en

faveur des PPTE et sur les pays sortant de conflits serait bientôt organisée.

**M. Douglas** (Observateur de Saint-Kitts-et-Nevis) a fait savoir que sa délégation était particulièrement intéressée par le thème de la réunion de haut niveau. Premièrement, étant un petit État insulaire en voie de développement, Saint-Kitts-et-Nevis est particulièrement vulnérable à l'impact des crises financières et collabore actuellement avec d'autres États membres de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale pour créer un marché unique dans la sous-région. Deuxièmement, les ressources financières sont de plus en plus souvent affectées aux pays en voie de développement par le biais d'un financement hybride alors que le volume de l'aide au développement à destination des petits États insulaires diminue. Toutefois, comme l'ont démontré les récents événements survenus sur les marchés financiers asiatiques, le financement hybride est extrêmement inconstant et il est impossible de s'y fier à long terme. Les petits États insulaires doivent accélérer leur intégration au système économique et financier mondial, mais une intégration accrue implique un risque plus grand d'effondrement systémique par voie de contagion, ce qui, associé à l'instabilité des prix des matières premières et à la menace persistante de catastrophes naturelles, augmenterait leur vulnérabilité et rendrait plus difficile encore le développement.

La surveillance des systèmes financiers dans un environnement de plus en plus mondialisé et libéralisé pourrait constituer un problème grave pour les petits États insulaires aux ressources techniques limitées. C'est pourquoi toute réforme de l'architecture financière doit comprendre des mécanismes clairement définis de coopération entre autorités de tutelle et de transfert des ressources techniques de pays riches à pays pauvres. Ces transferts ne doivent pas relever d'une démarche simplement altruiste, car dans la nouvelle économie mondialisée, tous les pays ont intérêt à s'aider les uns les autres.

Les crises financières naissent rarement de problèmes purement financiers ou économiques. Les aspects politiques, sociaux et commerciaux y jouent également un rôle. Il est donc essentiel que tous ces éléments soient traités dans le cadre d'une concertation reposant sur une large base entre institutions internationales investies de missions sur le plan politique, économique, commercial, financier et social, et à cet égard la coopération entre les institutions de

Bretton Woods et les Nations Unies est accueillie très favorablement. L'effondrement partiel de l'industrie de la banane dans la Caraïbe Orientale a attiré particulièrement l'attention sur le lien entre crises financières et questions commerciales. C'est pourquoi M. Douglas a souhaité savoir quels mécanismes étaient en place ou à l'étude pour lier le processus de l'Organisation mondiale du commerce au processus de développement.

**M. Nimmanahaeminda** (Président du Comité de Développement de la Banque mondiale et du FMI) a répondu à ces questions que les efforts de la Thaïlande dans le domaine du développement social bénéficiaient du soutien des institutions de Bretton Woods. Ils sont financés en partie par le gouvernement thaïlandais et en partie par la Banque mondiale. Le pays a réussi à stabiliser son économie, et la confiance y a été pleinement restaurée, au niveau intérieur comme au niveau international. Toutefois, beaucoup reste à faire. M. Nimmanahaeminda s'est dit convaincu du retour d'un taux de croissance modeste pour 1999.

Bien qu'un problème de définition se pose pour ce qui est de déterminer si la crise est terminée ou non, on peut affirmer avec une quasi certitude que le risque de récession mondiale a disparu. Concernant les *hedge funds*, une étude du FMI a défini un certain nombre de recommandations strictes. Les *hedge funds* ne sont pas dotés de moyens propres et doivent emprunter pour tirer le meilleur parti de leurs opérations. C'est pourquoi le contrôle de leur emprunt, qui relève de la responsabilité des banques centrales, pourrait être la clé de tout effort de contrôle.

Concernant l'agriculture, toujours très exposée aux crises et problèmes sociaux, M. Mimmanahaeminda a précisé que le gouvernement thaïlandais se concentrait sur l'amélioration des infrastructures dans ce domaine avec l'aide de la Banque mondiale et de la Banque de développement asiatique. Le gouvernement thaïlandais est aussi confronté au quotidien à des questions graves, notamment protéger les institutions familiales en période de crise, favoriser la création d'emplois par le biais de petites et moyennes entreprises, relancer les investissements étrangers directs et inciter les citoyens à participer à la lutte contre les crises. Traiter de ces questions au prochain Comité de Développement serait une excellente idée.

**M. Karlsson** (Président du Groupe des 10) évoquant la participation des petits pays à la prise de la décision, a fait observer que le sérieux de la collaboration ne pouvait être prouvé que dans la pratique. La première étape est la conceptualisation. Il existe partout dans le monde des capacités, qu'il convient de relier et d'utiliser. Ce lien permet de démontrer que le savoir est effectivement le pouvoir et pouvait être transformé en réforme. Parallèlement à la conceptualisation, il faut réfléchir à la manière de débattre des problèmes avant d'en venir aux décisions, et d'interagir et créer la confiance avant d'entrer en négociations.

**M. Rutenstorfer** (Observateur de l'Autriche) a estimé que les récentes réunions du Comité intérimaire et du Comité de Développement à Washington avaient confirmé que le système financier international avait retrouvé une certaine stabilité. Une tendance vers une approche plus large semble se dessiner, impliquant non seulement une architecture financière mais aussi une architecture de développement. La réforme du Comité intérimaire et du Comité de Développement pourrait faire naître un sens plus aigu de la légitimité et de l'adhésion et permettre de réaffirmer la mission politique des institutions de Bretton Woods, et le Cadre de développement intégré (CDI) devrait promouvoir la création d'un cadre cohérent englobant le système des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les organisations non gouvernementales. M. Rutenstorfer s'est demandé comment allaient évoluer les relations entre le CDI et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) et comment il pouvait être garanti que les deux cadres allaient se compléter et non pas se faire concurrence.

**M. Satoh** (Japon) a souligné que pour favoriser la reprise dans les pays en voie de développement et les économies en transition, il était indispensable de garantir des liquidités adéquates aux pays affectés par la crise financière. De l'avis de son gouvernement, la solution consisterait à renforcer la base de ressources du FMI et à créer un nouveau dispositif d'emprunt qui permettrait de consentir des prêts rapidement, évitant ainsi aux crises de se propager. C'est pourquoi son gouvernement se félicite de l'augmentation des quotas et de la création d'une ligne de crédit préventive.

Son gouvernement est convaincu que la coopération régionale a un rôle complémentaire à jouer dans le cadre mondial et s'est engagé à fournir 30 milliards de \$ US supplémentaires aux pays asiatiques

affectés par la crise financière, ce qui portera le total de sa dotation à 80 milliards de \$ US. M. Satoh a dit espérer qu'un consensus émergerait autour d'une coopération financière régionale. À cet égard, son gouvernement a annoncé une nouvelle initiative comprenant une proposition visant à porter le plafond d'allègement de la dette fixé par le Club de Paris des 67 pourcent actuels à 100 pourcent pour les prêts bilatéraux APD aux termes de l'Initiative en faveur des PPTTE et qu'il fournirait une aide financière pour l'allègement de la dette dans le cadre de la mise en œuvre de cette proposition.

**M. Samad** (Observateur du Bangladesh) a estimé qu'une nouvelle architecture financière mondiale était effectivement nécessaire mais que sa forme devait être clarifiée. Le FMI doit jouer un rôle moteur pour faciliter l'intermédiation financière et la rendre plus bénéfique au niveau national. Un processus de participation où tous seraient sur un pied d'égalité est nécessaire.

M. Samad a dit ne voir aucune objection à ce que l'accent soit mis sur les pays pauvres très endettés souffrant de l'actuelle crise financière. Toutefois, de nombreux pays d'Asie du Sud-Est, dont le Bangladesh, ont des fondements économiques solides et des politiques sociales satisfaisantes mais un accès extrêmement limité aux marchés financiers privés, et même mondiaux. Ces pays ont besoin d'une aide financière et technique bien plus importante; il est choquant que 80 pourcent des flux de capitaux privés ne soient affectés qu'à 10 pourcent des pays en voie de développement, et que l'APD continue de baisser malgré 20 ans de mesures d'ajustement structurel. Il est important aussi de parvenir à une meilleure coordination des fonctions – et à une réduction du fossé – entre les institutions de Bretton Woods et le système des Nations Unies.

**M. Wolfensohn** (Banque mondiale) a fait observer que tous les participants au dialogue étaient unis par un même désir d'éradiquer la pauvreté et de rendre le monde meilleur; toutefois, les questions organisationnelles dominent trop souvent leurs débats. Les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods travaillent avec les mêmes actionnaires, y compris un nombre croissant de pays pauvres, et doivent coopérer à la mise en œuvre des principes définis dans la Déclaration de Copenhague sur le Développement social.

Il importe peu que le CDI ait été mis en œuvre en tant que tel; l'important est de tirer le meilleur parti de ce cadre, ainsi que de l'UNDAF et des Documents Cadres de Politique Économique (DCPE) pour créer un partenariat coordonné associant gouvernements, institutions multilatérales et bilatérales, société civile et secteur privé. Une telle coopération a déjà été mise en œuvre avec succès dans les programmes pilotes de la Banque.

Le lien entre politique macroéconomique, fiscale et monétaire d'une part, et questions sociales, humaines et structurelles d'autre part, doit se traduire par un lien entre les activités des Nations Unies, de la Banque et du FMI. Tout comme l'Initiative en faveur des PPTTE ne constitue qu'un aspect du financement, la question de la dette ne constitue qu'un aspect du processus de développement, qui nécessite aussi une bonne gouvernance, le développement des compétences et une dimension humaine. S'il s'est dit heureux de l'attention croissante accordée à la question de la dette, M. Wolfensohn a souligné qu'il était important aussi d'adopter le « principe du paiement comptant » (pay-as-you-go) dans la fourniture du financement nécessaire.

Quatre ans plus tôt, un climat de suspicion avait plané sur la première réunion du Conseil avec des représentants des institutions de Bretton Woods. Mais les années suivantes, des relations étroites se sont instaurées entre la Banque, le FMI et le système des Nations Unies, et il est urgent qu'ils travaillent ensemble pour traiter les séquelles de la crise – une crise humaine faite de pauvreté et d'inégalités – et se pencher sur les questions de fond plutôt que de forme.

**M. Camdessus** (Directeur général du Fonds monétaire international) a fait savoir qu'il s'associait à tout ce qui avait été dit par le représentant de la Banque mondiale. Il est trop tôt pour dire que la crise est terminée, non seulement parce qu'une telle affirmation pourrait s'avérer fautive mais aussi parce que les gouvernements pourraient être tentés de croire à une sécurité illusoire qui les inciteraient à réduire l'aide nécessaire aux réformes institutionnelles. Il est vrai que la stabilité financière a été restaurée dans une large mesure et M. Camdessus s'est réjoui de ce que les efforts énergiques des pays les plus sérieusement affectés par la crise aient permis un redressement plus rapide que prévu. L'impatience de passer de la théorie à la pratique se fait de plus en plus sentir et M. Camdessus a reconnu que le processus devait être

accélééré. Mais même si des réformes telles que des codes de conduite pour les secteurs clés étaient adoptées rapidement, une mise en œuvre à l'échelle du système prendrait du temps. Les périodes de transition sont dangereuses et exigent une vigilance et une coopération plus renforcées encore.

Il souscrit fermement à la proposition selon laquelle le Comité intérimaire devrait être transformé en un conseil qui offrirait aux pays en voie de développement un forum où ils pourraient exprimer leurs points de vue et jouer un rôle clé. La proposition n'a pas encore recueilli l'adhésion de la majorité, mais M. Camdessus espère qu'elle pourra être adoptée dans le futur.

Le Président du Groupe des 10 a fait remarquer qu'il serait temps de privilégier la prévention plutôt que la gestion des crises et d'examiner plus particulièrement l'adoption d'instruments appropriés. À cet égard, la ligne de crédit préventive constitue une avancée révolutionnaire qui incitera les pays à prendre plus tôt des mesures de prévention et à veiller à ce que les créanciers privés assument leur part de responsabilité dans la résolution de toute crise. Il a pris note des commentaires du représentant de la Colombie; toutefois, parmi les objectifs de toute alliance entre les facilités « stand-by » et la ligne de crédit préventive, doivent figurer la réduction globale des coûts et le passage du dispositif de résolution des crises à celui de prévention des crises.

Il est évident que l'Initiative en faveur des PPTTE ne sera pas à la hauteur de ses promesses sans de gros efforts en matière de réforme par les pays concernés et sans une action résolue de la part des pays industrialisés pour ouvrir leurs marchés aux pays pauvres très endettés les moins développés et inverser la tendance à la baisse de l'APD.

Le développement financier doit prendre en compte les considérations d'ordre social et, comme l'a expliqué le Président du Comité de Développement, les filets de protection sociale doivent être compatibles avec les valeurs locales. Le processus prend toutefois du temps et s'avère particulièrement difficile pour les pays qui ont subi le choc de la crise financière. Le FMI collabore avec les institutions du système des Nations Unies pour veiller à ce que les filets de protection soient mis en place bien avant le début d'une crise et que l'allègement de la dette aille de pair avec l'aide sociale.

Une coopération accrue est nécessaire entre le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. À cet effet, le statut d'observateur auprès des Institutions de Bretton Woods a été récemment accordé à l'Organisation internationale du travail (OIT), en signe d'un renforcement des relations entre ces instances, à la fois au niveau du siège et sur le terrain. En réponse à la question du représentant de Saint-Kitts-et-Nevis, le Président du Groupe des 10 a fait savoir que le FMI coopérait aussi étroitement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et soutenait les efforts entrepris en vue de la création d'un marché des capitaux unique dans la Caraïbe.

**La Vice-Secrétaire générale** a estimé d'un commun accord avec le représentant de la Banque mondiale qu'une attention accrue devait être accordée au fond plutôt qu'à la forme. La concurrence entre cadres de développement n'est pas dans l'intérêt des pays en voie de développement et ce n'est pas dans cet esprit que les Nations Unies ont abordé l'initiative du CDI de la Banque mondiale. La Vice-secrétaire générale ne voit aucune incompatibilité entre les objectifs de ce cadre et ceux de l'UNDAF; la difficulté est d'assurer une approche axée sur le travail d'équipe par une coopération au quotidien entre les instances concernées. On ne viendra pas à bout en un jour d'un long passé de méfiance et de concurrence entre les diverses institutions; mais des progrès sont faits et des événements tels que le dialogue actuel ne peuvent que contribuer à la poursuite des objectifs partagés par le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods.

*La séance est levée à 13 heures 30.*